



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Le lundi 23 octobre 2023 à 20h sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle annexe de la mairie.

- **Présents (11)** : Mesdames EDELIN, DELRIEU, DERVIN, LAUDET-MARTINET, E MARCHAND, MAYET, SANVOISIN Messieurs DENIS, DESVAUX, GUEULLET, REMMEAU

- **Excusés (3)** : Madame C MARCHAND (pouvoir madame E MARCHAND), Messieurs CURTON (pouvoir madame DERVIN), SILVANO (pouvoir monsieur REMMEAU)

- **Quorum de 8 atteint**

Secrétaire de séance : M Didier REMMEAU

Le PV précédent est adopté à l'unanimité. Didier REMMEAU est désigné comme secrétaire de séance.

1- Décision

- Validation d'un devis pour la réfection de 3 volets au Café du Centre pour un montant de 3 510 € HT auprès de l'entreprise CHAPELET.

2- Personnel

- Création d'un contrat d'accroissement temporaire du 23 octobre 2023 au 31 décembre 2023 au sein de l'accueil de loisirs pour faire face à la hausse de la fréquentation. Le poste sera pourvu par madame Carine CHATELIER pour une durée hebdomadaire de 25h hebdomadaire.

Votants : 11+ 3 pouvoirs
Suffrages exprimés : 14

Abstentions : 0
Pour : 14

Contre : 0

- Création d'un contrat d'accroissement temporaire du 6 novembre 2023 au 30 novembre 2023 au sein de l'accueil de loisirs pour faire face à la hausse de fréquentation. Le poste sera pourvu par monsieur Maël GIRAUDON pour une durée hebdomadaire de 25 h hebdomadaire.

Votants : 11+ 3 pouvoirs
Suffrages exprimés : 14

Abstentions : 0
Pour : 14

Contre : 0

- Suite à l'avis favorable du comité social territorial en date du 9 octobre 2023, le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs du personnel comme suit avec le passage :

- De 25h à 28h de madame Sabine GUEULLET adjointe d'animation territoriale
- De 22h30 à 25h de madame Lisa ADAM adjointe d'animation territoriale

- De 25h à 28h de madame Christelle MAURER-BARBARIN adjointe technique territoriale

M Daniel GUEULLET décide de ne pas prendre part au vote.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 1

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

- Pour information, la municipalité est à la recherche d'une personne en remplacement pour l'accueil de loisirs du 4 décembre 2023 au 22 décembre pour approximativement 30h hebdomadaires.

3- Cimetière

- Concernant la réalisation d'un parking à destination du cimetière et du jardin du souvenir sur les parcelles B 524 et B525 le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du syndicat de voirie d'Ygrande pour la réalisation des travaux d'un montant de 12 300 € HT le mieux-disant. Pour rappel la commune bénéficie d'une subvention de 5 000 € du Département.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

4- Jardin du Souvenir

- Le columbarium actuel ne disposant plus que 2 unités, il est proposé de répondre favorablement au devis de la société Alker d'un montant de 4 596.95 € HT pour 15 unités supplémentaires.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

5- Etude de reconquête des Centres-Villes et Centres Bourgs

- La commune de Saint-Menoux souhaite s'inscrire dans une démarche globale de reconquête de centralité dans le cadre d'une contractualisation pluriannuelle autour d'un projet global. Le projet doit s'appuyer sur une étude préalable traitant obligatoirement de trois orientations d'aménagement en centralité que sont : l'habitat, la vitalité (commerces, services à la population), le cadre de vie (mobilité, cohésion sociale, prévention, patrimoine, équipements...). Cette étude devra dégager et proposer de mettre en valeur les points forts et spécificités de la commune. Elle devra porter sur un périmètre ciblant le centre-ville ou centre-bourg, en prévoyant un aménagement global cohérent et planifié dans le temps. Le Conseil Municipal décide de retenir le devis du bureau d'étude Réalité pour un montant de 35 660 € HT en incluant les options sur la réalisation d'un questionnaire sur les problématiques de stationnement ainsi qu'un temps de concertation avec la population. Cette étude sera subventionnée à 80 % (Département 50%, Etat 30%).

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

6- Etude thermique et étude de faisabilité photovoltaïque au Centre d'Animation Culturelle

Madame la Maire rappelle la problématique du chauffage au Centre d'Animation Culturel en panne depuis l'hiver dernier. L'étude du SDE 03 en date du 7 mars 2023, préconise un changement de chauffage. Ces travaux seront inscrits au budget 2024 et des demandes de subventions seront faites à l'Etat. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise LARBRE INGENIERIE la mieux-disante pour un montant de 7 700 € HT. Cette information sera transmise aux partenaires financiers afin de l'inclure dans l'opération globale de réfection du Centre d'Animation.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

7- Remboursement taxe foncière

Le Conseil Municipal valide le remboursement de la somme de 223.41 € à monsieur Nicolas VENDELING au titre de la taxe foncière 2023 pour la grange acquise par la commune le 18 janvier de cette année.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

8- Baux

- Le Conseil Municipal décide de renouveler le bail de l'appartement au 2 rue de la Fontaine avec monsieur Fabien LARVARON du 1er décembre 2023 jusqu'au 30 novembre 2029 avec un loyer mensuel de 355.93 €.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

- Le Conseil Municipal décide d'actualiser les baux de la Maison de Santé dans le cadre de possibles nouvelles locations.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

9- Communauté de Communes

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes.

Votants : 11+ 3 pouvoirs

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre :

Divers

- La commune a candidaté en partenariat avec d'autres collectivités du Bocage Bourbonnais à village d'avenir. Si la candidature est retenue nous pourrions bénéficier d'une expertise sur la politique de l'habitat.
- L'association de la cantine scolaire pourrait mettre à disposition de l'accueil de loisirs son cuisinier pour les semaines de vacances. La commune se prononcera d'ici la fin d'année sur cette opportunité.
- Plan Local d'Urbanisme : les partenaires associés sont actuellement consultés suite à l'arrêt du PLU lors du dernier conseil municipal. Un commissaire enquêteur vient d'être nommé par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand. L'enquête publique devrait se dérouler courant janvier pour une durée d'un mois.
- Services techniques : le camion Ford est en réparation depuis le 11 septembre dernier. Une demande a été faite au service de Ford national pour une prise en charge financière.
- Les vœux de la municipalité se dérouleront le vendredi 12 janvier à 19h

Fin de séance 22h17

La Présidente,
Sylvie EDELIN

Le Secrétaire,
Didier REMMEAU